

## Services publics municipaux – Tarifs municipaux – Actualisation

### Redevances et droits - Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2024

#### A- Réduction de tarifs en fonction des ressources

##### Prestations concernées

La réduction s'applique aux utilisateurs des services "Accueil de loisirs périscolaire", "Accueil de loisirs extra scolaire", "Activités 12-17 ans" (sauf pour la souscription du Pôle Adolescents MSA Jeunes), "Restauration Municipale" (hors enseignants), et "Ateliers artistiques", ainsi qu'aux utilisateurs scolarisés sur le territoire pour les "Activités 12-17 ans".

##### Mode de calcul

$$QF = \frac{1/12^{\text{ème}} \text{ (ressources annuelles avant abattement fiscaux + prestations familiales)}}{\text{Nombre de parts}}$$

(Prise en compte du salaire des 3 derniers mois, extrapolé sur un an, en cas de changement notable)

##### Niveaux de réduction

Tranches de QF	Réduction	
QF ≤ 581 €	76 %	T1
581 € < QF ≤ 816 €	50 %	T2
817 € < QF ≤ 1155€	25 %	T3
1156€ < QF ≤ 1935€	12 %	T4
QF > 1935 €	Plein tarif	T5

#### B- Redevance des services à destination de la petite enfance

##### I- Petite Enfance

##### Modalités particulières d'application

La tarification des services de Petite Enfance (crèches collectives, multi-accueil...) est encadrée par la CAF. La Ville de Mont-Saint-Aignan applique cette tarification encadrée à l'ensemble de ses activités.

En crèche familiale, les assistantes maternelles qui souhaitent mettre les enfants dont elles ont la garde en halte-garderie bénéficient d'une heure gratuite par semaine et par enfant. Au-delà, elles paient le tarif réduit.

#### C - Redevance des services à destination de l'enfance

##### Tous accueils des loisirs à destination des 3-17 ans

	Résidents	Non-Résidents		
Tarif dépassement – par heure de retard au-delà de l'horaire de fin de l'activité	30,00 €	30,00 €		

(selon conditions fixées au règlement intérieur des accueils de loisirs)

##### I- Accueil de loisirs Périscolaire

##### Modalités particulières d'application

Les enfants scolarisés en classe ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) bénéficient, pour les accueils périscolaires, des mêmes tarifs que ceux des résidents.

Activité	Résidents		Non-Résidents	
	Tarif de base	Tarif majoré	Tarif de base	Tarif majoré
<i>Application du règlement intérieur et de régie</i>				
Créneau du matin	3,30 €	4,25 €	4,25 €	5,65 €
Créneau du soir	3,70 €	4,90 €	4,90 €	6,50 €
Créneau du soir avec PAI (panier goûter)	3,05 €	4,25 €	4,25 €	5,85 €
Mercredi journée	14,35 €	18,60 €	19,05 €	24,70 €
Mercredi journée avec PAI (panier repas midi + goûter)	10,45 €	14,70 €	15,15 €	20,80 €
Mercredi demi-journée	7,10 €	9,30 €	9,55 €	12,35 €
Mercredi matin avec PAI (panier repas)	3,85 €	6,05 €	6,30 €	9,10 €
Mercredi après-midi avec PAI (panier goûter)	6,45 €	8,65 €	8,90 €	11,70 €

##### Modalités particulières d'application

La Pouponnière du Belvédère ainsi que la fondation des Nids bénéficient d'une réduction de 25% sur les frais des activités périscolaires.

## II- Restauration Municipale

	<b>Résidents</b>		<b>Non-Résidents</b>	
	<b>Tarif de base</b>	<b>Tarif majoré</b>	<b>Tarif de base</b>	<b>Tarif majoré</b>
Repas élève	4,35 €	5,75 €	5,80 €	7,60 €
Repas enseignant et assimilés	5,80 €	7,60 €	5,80 €	7,60 €
Panier repas (PAI)	1,10 €	1,45 €	1,45 €	1,90 €

### Modalités particulières d'application

La Pouponnière du Belvédère ainsi que la fondation des Nids bénéficient d'une réduction de 25% sur les frais de restauration scolaire.

## III- Activités à destination des 3-12 ans

### A/Accueil de loisirs extra scolaire 3-12 ans - Vacances scolaires

<b>Tarifs de base</b>	<b>Résidents</b>		<b>Non-Résidents</b>	
	<b>Tarif de base</b>	<b>Tarif majoré</b>	<b>Tarif de base</b>	<b>Tarif majoré</b>
Garderie du matin	3,30 €	4,25 €	4,25 €	5,65 €
Tarifs journée	14,35 €	18,60 €	19,05 €	24,70 €
Journée avec PAI (panier repas midi + goûter)	10,45 €	13,60 €	15,15 €	19,70 €
Tarifs demi-journée (réservé aux enfants à particularité)	7,10 €	9,30 €	9,55 €	12,35 €
Nuitée d'hébergement sur site (séjours accessoires)	6,90 €		9,10 €	
Nuitée d'hébergement extérieure (séjours accessoires)	15,45 €		20,00 €	

### Modalités particulières d'application

La Pouponnière du Belvédère ainsi que la fondation des Nids bénéficient d'une réduction de 25% sur les frais d'accueil de loisirs extra scolaire.

### B/Séjours 6-12 ans - Vacances scolaires

<b>Tarifs de base</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-Résidents</b>		
Séjour vacances	29,75 €	38,65 €		

### Utilisation des "Bons CAF"

coût du séjour - réduction liée au quotient familial = coût net du séjour

coût net du séjour - bons CAF = reste à payer - tickets temps libre

(dans la limite du reste à payer qui ne doit jamais être négatif)

## IV- Activités à destination des 12 - 17 ans

### A/Animations "Pôle Adolescents MSA Jeunes"

Animations réservées aux résidents de la Commune ou aux élèves scolarisés sur le territoire

	<b>Résidents</b>
	<b>ou scolarisés sur la commune</b>
Pôle Adolescents MSA Jeunes	12,00 €

### Modalités particulières d'application

L'adhésion au "Pôle Adolescents MSA jeunes " est obligatoire pour l'inscription à toutes les activités de la catégorie "Activités à destination des 12-17 ans".

## Services publics municipaux – Tarifs municipaux – Actualisation

<b>Animations (après-midi, soirées, journées, week-ends) et séjours courts</b>	<b>Résidents ou scolarisés sur la commune</b>			
Droit de niveau 1 (cf "Tarification des animations")	1,15 €			
Droit de niveau 2 (cf "Tarification des animations")	2,35 €			
Droit de niveau 3 (cf "Tarification des animations")	3,55 €			
Droit de niveau 4 (cf "Tarification des animations")	4,75 €			
Droit de niveau 5 (cf "Tarification des animations")	5,95 €			
Nuitée d'hébergement à Mont-Saint-Aignan	6,90 €			
Nuitée d'hébergement hors Mont-Saint-Aignan	15,45 €			

### **Tarification des animations**

Les frais de transports, le matériel pédagogique, la rémunération des agents ainsi que le cas échéant les repas sont déjà compris dans le dispositif "Pôle Adolescents MSA Jeunes" et ne donnent donc pas lieu à facturation complémentaire.

S'y ajoutent le cas échéant :

1/ Les coûts liés aux droits d'entrée éventuels font l'objet d'une facturation par niveau :

- Niveau 1 : Droit d'entrée supérieur à 1 € et inférieur ou égal à 4 € ;
- Niveau 2 : Droit d'entrée supérieur à 4 € et inférieur ou égal à 8 € ;
- Niveau 3 : Droit d'entrée supérieur à 8 € et inférieur ou égal à 12 € ;
- Niveau 4 : Droit d'entrée supérieur à 12 € et inférieur ou égal à 16 € ;
- Niveau 5 : Droit d'entrée supérieur à 16 €.

2/ Les coûts d'hébergement, sur la base des tarifs "nuitée d'hébergement".

### **B/Séjours 12-17 ans**

<b>Tarifs de base/jour</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-Résidents</b>		
Séjour vacances	35,70 €	47,55 €		
Séjour vacances - adhérent du Pôle Adolescents MSA Jeunes	34,50 €	46,40 €		

### **Utilisation des "Bons CAF"**

Même règle que pour les séjours "6-12 ans"

## **D - Redevance des services culturels**

### **I- Cinéma L'Ariel**

#### **Accès au cinéma**

Tarif plein	7,00 €
Tarif réduit	3,60 €
« Ecole et Cinéma »	2,50 €
« Collège et Cinéma »	2,80 €
« Lycéens et apprentis au cinéma »	3,00 €
Carnet 5 entrées	28,00 €

#### **Accès aux ciné-concerts**

Tarif plein	9,00 €
Tarif réduit	7,00 €

### **Modalités particulières d'application**

Le tarif réduit du cinéma et ciné-concerts est applicable aux moins de 26 ans, aux étudiants, aux demandeurs d'emploi, aux personnes en situation de handicap et leur accompagnant, aux élèves de l'École municipale d'enseignements artistiques et groupes constitués de 10 personnes et aux spectateurs du CND Normandie Rouen dans le cadre de projections de film en lien avec sa programmation de spectacles. Les carnets de cinéma sont valables un an à partir du 1er mercredi du mois de septembre de l'année en cours jusqu'à la veille du dernier mercredi de l'année scolaire suivante.

### **Affiches et photos**

#### **Affiches neuves**

Affiche 120 cm X 160 cm	11,80 €
Affiche 60 cm X 80 cm	5,90 €

#### **Affiches déclassées (stock ancien ou dégradé)**

Affiche 120 cm X 160 cm	5,90 €
Affiche pantalon	3,60 €
Affiche 60 cm X 80 cm	3,60 €
Photographies grand format	2,30 €

## Services publics municipaux – Tarifs municipaux – Actualisation

### **II- Spectacles**

#### **Programmation EMS**

Plein tarif A - Entrée individuelle	15,00 €
Plein tarif B (tête d'affiche) - Entrée individuelle	20,00 €
Tarif réduit - Entrée individuelle	10,00 €
Tarif réduit B (tête d'affiche) - Entrée individuelle	15,00 €
Tarif solidaire - Entrée individuelle	1,00 €
Tarif étudiant moins de 26 ans - Entrée individuelle	1,00 €
Tarif moins de 18 ans - Entrée individuelle	5,00 €
Jeune Public - Entrée individuelle	5,00 €
Pass spectacle <i>En famille</i> - 4 personnes	30,00 €
Forfait individuel cinq spectacles - Entrée individuelle	60,00 €

#### **Modalités particulières d'application**

Le tarif réduit est applicable aux moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi, aux élèves de l'École municipale d'enseignements artistiques et groupes constitués de 10 personnes.

Le tarif "solidaire" à 1€ est destiné aux bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) sur présentation d'un justificatif de moins de six mois et aux bénéficiaires de l'AAH ( Allocation aux adultes handicapés) et de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées) sur présentation d'un justificatif.

Le tarif à 5€ est applicable au moins de 18 ans sur justificatif.

### **III- Ateliers artistiques Pôle d'Enseignements Artistiques**

<b>Musique</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-Résidents</b>		
Éveil pluridisciplinaire (1h)	162,30 €	230,75 €		
Cursus binome - Formation Musicale (FM)	276,25 €	424,25 €		
Cursus individuel instrumental - Formation Musicale (FM)	462,40 €	709,00 €		
Instruments / Adultes	462,40 €	709,00 €		
Pratiques collectives adultes inscrits en cursus	52,30 €	62,80 €		
Pratique collective enfants inscrits les cursus	31,40 €	41,90 €		
Pratique collective enfants et adultes (hors cursus)	162,30 €	230,75 €		
Pratique collective étudiants	62,80 €	62,80 €		
<b>Arts Plastiques</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-Résidents</b>		
Moins de 18 ans	<i>supprimé</i>	<i>supprimé</i>		
Adultes	<i>supprimé</i>	<i>supprimé</i>		
<b>Théâtres Arts dramatique</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-Résidents</b>		
Moins de 18 ans	132,45 €	165,85 €		
Adultes	259,50 €	303,65 €		
<b>Céramique</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-Résidents</b>		
Moins de 18 ans	250,00 €	330,00 €		
Adultes	350,00 €	400,00 €		

#### **Modalités particulières d'application**

- Pour les résidents uniquement, un tarif dégressif est appliqué selon le nombre de personnes d'une même famille inscrites dans le même atelier : -10 % pour 2 personnes ; -20 % pour 3 ; -30 % à partir de 4.
- L'inscription en cours d'année est possible
- L'année commencée est due dans son intégralité, sauf cas de déménagement ou de maladie sur présentation d'un justificatif.
- Les paiements en 3 échéances sont acceptés, et s'effectuent aux mois d'octobre, janvier et mars de l'année scolaire.

### **IV - Bibliothèque municipale**

<b>Abonnements bibliothèque</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-Résidents</b>		
Cotisation étudiants	gratuit	gratuit		
Cotisation annuelle moins de 18 ans	gratuit	4,70 €		
Cotisation annuelle Adulte	gratuit	17,50 €		

Fait à Mont-Saint-Aignan  
Catherine Flavigny

Maire  
Conseillère départementale